

Commune de St Jean d'Arves

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 10 Avril 2017

Présents : Tous les conseillers en exercice, FEJOZ Claude, SCHLATTER Françoise.

Absents : Madame VITALE Julie avec procuration à Monsieur BESSE Yann.

Monsieur VIAL Stéphane avec procuration à Monsieur SIBUE Pascal.

Monsieur SOL Sébastien.

Monsieur MOLLARD Gilles.

Monsieur CHARPIN Frédéric.

- Monsieur le Maire demande à mettre à l'ordre du jour un point exceptionnel :

- Demander à la SATVAC de fermer la station, l'année prochaine, le dernier vendredi des vacances de notre zone. Le conseil municipal valide cette proposition.

- Décide de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe du 1^{er} juillet 2017 au 31 août 2017, à l'unanimité.

- Donne son accord au projet Martoïa. Tous les frais seront à la charge des Consorts Martoïa, (couverture de la terrasse du restaurant Le Bouj') à l'unanimité.

- Vote du budget du CCAS :

Compte administratif 2016 : Fonctionnement : + 962.19 €

Investissement : + 248.49 €

Approuvé à 4 voix pour.

Approuve le compte de gestion du CCAS concernant l'année 2016 à 4 voix pour :

Fonctionnement : + 962.19 €

Investissement : + 248.49 €

Budget Primitif 2017 : Fonctionnement : + 1 600 €

Investissement : + 248.49 €

Approuvé à 4 voix pour, équilibré en recettes et dépenses.

- Vote du budget de la régie autonome du cinéma :

Compte administratif 2016 : Fonctionnement : + 9 696.81 €

Investissement : 0 €

Approuvé à 8 voix pour.

Approuve le compte de gestion de la régie autonome du cinéma concernant l'année 2016, à 8 voix pour :

Fonctionnement : + 9 696.81 €

Investissement : 0 €

Budget Primitif 2017 : Fonctionnement : + 150 310.00 €

Investissement : 0 €

Approuvé à 8 voix pour, équilibré en recettes et dépenses.

- Vote du budget de la commune :

Compte administratif 2016 : Fonctionnement : + 1 148 395.61 €

Investissement : - 825 095.00 €

Approuvé à 8 voix pour.

Approuve le compte de gestion de la commune concernant l'année 2016, à 8 voix pour :

Fonctionnement : + 1 148 395.61 €

Investissement : - 825 095.00 €

Budget Primitif 2017 : Fonctionnement : + 2 057 908.61 €

Investissement : + 2 444 234.39 €

- Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser 350 € au budget CCAS et 57 400 € au budget cinéma pour l'année 2017.

- Approuve à l'unanimité, l'affectation des résultats 2017 pour les budgets du CCAS, du cinéma et de la Commune.

Questions diverses :

- Informations complémentaires sur les compteurs Linky-Enedis.

- Décide de prendre en charge uniquement une formation pour la directrice de la garderie (sans les frais).

- Décide de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour l'entretien des bâtiments communaux à 9 heures hebdomadaires du 2 Mai 2017 au 18 Décembre 2017.